



# "L'ECHO JARDINOIS"

Bulletin d'information de la commune du Jardin  
(canton d'Egletons) édité par la municipalité.

Mars 2009

N° 9

## LE MOT DU MAIRE

Neuvième édition de notre « Echo Jardinois », 9 numéros dans lesquels nous avons essayé de vous tenir informés des principaux événements qui ont jalonné les années écoulées.

Aujourd'hui, tout va tellement vite que des opérations de voirie que nous pensions sagement préparées, avec des dossiers déposés depuis Octobre 2007, sont réduites à néant suite à un changement de politique dans l'attribution des subventions. Celles-ci se révèlent malheureusement très défavorables aux petites communes. Nous avons donc, dans l'urgence, révisé les prévisions à la baisse pour l'entretien de la voirie communale en espérant que d'autres dispositions ne viendront pas perturber le montage des nouveaux dossiers.

Mais restons tout de même optimistes. Notre population augmente lentement mais sûrement et un des deux pavillons H.L.M. vient de recevoir sa charpente. Il n'y a plus très très longtemps jusqu'au bouquet et au drapeau de la traditionnelle inauguration. Souhaitons donc la bienvenue aux nouveaux et futurs habitants !

**René Peyron**

## ACTION MUNICIPALE (depuis Mars 2008)

### ➤ MARS 2008

- Elections municipales : après le déroulement des élections, la composition du nouveau Conseil Municipal est la suivante : René Peyron (maire), Jean-François Gonçalves (1<sup>er</sup> adjoint), Gilles Bergeal (2<sup>ème</sup> adjoint), Cathy Delestre, Herbert Mast, Stéphane Milgram, Jacques Montérin, Valérie Orosemane et Yves Vergne (conseillers municipaux). Les délégations sont les suivantes :

- Communauté de Communes : J.F. Gonçalves et S. Milgram (titulaires), G. Bergeal et Y. Vergne (suppléants), R. Peyron (commission transfert de charges),

- S.I.E.R.R.E. (Syndicat d'électrification) : J. Montérin et Yves Vergne (titulaires), R. Peyron et V. Orosemane (suppléants),

- S.I.R.T.O.M. (Ordures ménagères) : R. Peyron et H. MAST (titulaires), V. Orosemane et J. Montérin (suppléants),

- S.I.V.U. : C. Delestre et V. Orosemane (titulaires), R. Peyron et J. Montérin (suppléants).

### ➤ 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2008

- 1<sup>er</sup> budget de la mandature : c'est en présence de Mme Maquet, perceptrice d'Egletons et à ce titre trésorière de la commune, que les comptes de résultat de l'exercice 2007 et budgets prévisionnels 2008 Principal et Eau sont présentés puis votés à l'unanimité (voir page 5). Les taux d'imposition demeurent une nouvelle fois inchangés.

- Communauté de Communes : après renouvellement du conseil municipal des 17 communes adhérentes, la nouvelle composition de l'assemblée intercommunale est entérinée. Il est procédé à l'élection du Président (Michel Paillassou), des 4 vice-présidents ainsi qu'à la composition des différentes commissions et la nomination de leur Président (voir à ce sujet l'édition 2009 du bulletin d'information de la Com Com). Les attributions des deux délégués du Jardin sont les suivantes : Président de la Commission des Affaires Sociales, Sportives, Associatives et de Loisirs, membre de la Commission des Finances et Président suppléant de la Commission d'Appel d'Offres pour Jean-François Gonçalves et membre de la Commission de Développement Touristique et des Affaires Culturelles pour Stéphane Milgram.

- Plantation des Mais : le 13 Mai, la population Jardinoise est conviée à la traditionnelle journée de

plantation des Mais aux nouveaux élus. Par cette belle journée printanière, tout le monde a du cœur à l'ouvrage pour mettre en terre bouleaux et rosiers chez Valérie Orosemane, Stéphane Milgram, Herbert Mast et Yves Vergne qui réservent le meilleur accueil avec table bien garnie. A l'invitation de la municipalité, la cinquantaine de participants se retrouve ensuite à la salle polyvalente autour d'un copieux buffet pour un réjouissant moment de convivialité.

Rappelons cette tradition des Mais, très vivace chez nous, qui veut que, une fois l'élection terminée, les tensions électorales s'apaisent et qu'une fête rassemble la communauté autour de l'arbre élevé en l'honneur des nouveaux élus. Selon des croyances très lointaines, l'arbre semble être le symbole du renouvellement périodique du pouvoir et de l'échange obligé entre les hommes et ceux qui les gouvernent. (d'après un écrit de Marie-France Houdart).



- **Carrefour des Communes** : organisé à Brive par l'Association des Maires de la Corrèze, il propose les 21-22 et 23 Mai 3 jours de rencontres et de formation aux élus de 7 départements et 4 régions ainsi qu'un hall d'exposition rassemblant 70 entreprises. Comme des centaines d'autres élus, Jean-François Gonçalves et Gilles Bergeal participent à plusieurs ateliers très instructifs tels que «la voirie intercommunautaire», «les aides de l'Etat, de la Région et du Département», «l'enfant dans la commune» ou «la gestion de l'eau».

- **Signalisation** : c'est avec grand plaisir que les habitants de Puyhabillier voient « fleurir » deux panneaux flambant neufs aux entrées du village. Financés par la Communauté de Communes mais demandés et posés par les élus du Jardin, ils permettent à ce beau village de retrouver enfin son identité.

- **Pavillons H.L.M.** : le Conseil Municipal délibère pour la signature d'un bail emphytéotique de 57 ans mettant le terrain à disposition de l'Office Départemental H.L.M. Il doit aussi délibérer pour la prise en charge d'éventuels surcoûts dus aux diverses augmentations conjoncturelles. Un géomètre va effectuer d'ici la fin de l'année l'implantation des 2 pavillons ainsi que le bornage de tout le terrain communal afin que des lots puissent être ultérieurement proposés à la vente.

### ➤ **3ème TRIMESTRE 2008**

- **Etude sur les réseaux d'eau potable** : le Conseil Municipal se voit (presque) obligé de délibérer afin de donner son accord au lancement d'une étude demandée par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Cette étude doit vérifier sur un territoire de 10 communes (dont nous faisons partie) la pertinence d'une interconnexion des réseaux d'eau potable. Toute nouvelle intervention sur notre réseau, notamment pour la protection des captages, est donc désormais suspendue aux conclusions de cette étude. A suivre...

- **Entretien des chemins** : devant l'état de certains chemins publics très embroussaillés, une importante opération d'entretien est prévue sur environ 3 km. Sébastien Domingo, responsable de l'entreprise d'insertion ARCADOUR, est reçu pour un état des lieux sur le terrain. Le devis de 3623 € proposé est accepté et les travaux sont programmés au dernier trimestre. Cette intervention ne concerne évidemment pas les 2 parcours de randonnée dont l'entretien est déjà transféré à la Communauté de Communes.

- **Cartographie des chemins** : celle-ci est entreprise afin de disposer en mairie d'un document de référence aussi précis et complet que possible mentionnant le tracé et la nature juridique de chaque chemin de la commune.

- **Travaux sur bâtiment communal** : devant divers états de dégradation constatés, plusieurs devis sont

demandés pour le remplacement des 2 blocs-portes d'entrées, la pose d'un nouveau revêtement mural pour la mairie et la salle polyvalente ainsi que la fourniture de nouvelles dalles de plafond. Ces divers travaux s'élèvent à 10644 € TTC et une subvention va être demandée au Conseil Général. Pour diminuer les coûts, les élus décident d'assurer eux-mêmes le changement des dalles de plafond.

- **Elections sénatoriales** : Stéphane Milgram est le représentant « Grand électeur » de la commune pour le vote des sénatoriales de Septembre.

- **Plate-forme de tri sélectif** : devant le révoltant incivisme constaté durant l'été au Point Propre (tout le contraire en l'occurrence) des 4 Routes et l'extrême dégradation du lieu en découlant, il est décidé d'un commun accord avec le S.I.R.T.O.M. de supprimer les containers et de trouver un nouvel emplacement moins passager et donc moins exposé. Toutes nos excuses pour ce désagrément provisoire !

### ➤ **4ème TRIMESTRE 2008**

- **Réunion cantonale annuelle** : René Peyron et Jean-François Gonçalves rencontrent François Hollande, nouveau Président du Conseil Général de la Corrèze, ainsi que ses collaborateurs pour évoquer les demandes de subventions à la voirie insatisfaites ainsi que les travaux sur le bâtiment communal ou la mise en chantier des 2 pavillons H.L.M.

- **Signalisation (bis)** : 3 panneaux de signalisation de proximité sont commandés à la société Mic-Signaloc (montant de 491 € TTC) pour enfin repérer au bourg les ensembles publics mairie/salle polyvalente et église/cimetière.

- **Cérémonie du 11 Novembre** : une trentaine de personnes vient se recueillir devant le monument aux morts pour évoquer cette douloureuse période de notre histoire avec, parmi elles, de nombreux jeunes sensibilisés par leur entourage scolaire ou familial.

- **Chêne de Puyhabillier** : devant l'intérêt que présente ce chêne de Sully quadri-centenaire (voir bulletin N° 8), au départ d'une boucle de randonnée répertoriée dans le topoguide intercommunal et sur le tracé du GR de Pays F.F.R.P. Dordogne/Ventadour, une petite valorisation touristique du lieu est envisagée. Elle va comprendre un élagage d'entretien du chêne, un débroussaillage de ses abords ainsi que l'implantation d'un pupitre de lecture relatant l'histoire de l'arbre et d'une table de pique-nique en bois avec bancs. Le chêne et ses abords étant en propriété privée, ce projet a reçu l'indispensable soutien des 7 propriétaires concernés ceux-ci ayant accepté de signer la convention proposée. Qu'ils soient ici vivement remerciés de leur collaboration ! Des devis vont être collectés pour chiffrer ces divers travaux que nous espérons voir réalisés pour l'été 2009.



- **Voirie communale** : devant la difficulté de se faire subventionner par le Conseil Général pour la route de Marcouyeux, une possibilité s'offre dans le cadre de la D.G.E. (Dotation Globale d'Équipement). Un dossier est donc élaboré avec l'Équipement pour tenter d'obtenir un financement d'État à hauteur de 40% du montant total des travaux. L'obtention d'un crédit D.G.E. pour la voirie communale est cependant subordonnée à la mise en place d'un plan triennal d'amélioration (2009-2010-2011). Il est donc décidé une 1ère tranche de travaux sur la VC 3 de Marcouyeux à la D18 (2009) puis une 2<sup>ème</sup> et une 3<sup>ème</sup> tranche sur la VC 2 de Puyhabillier à la commune de Lafage (2010-2011). Après instruction du dossier, une réponse (favorable souhaitons le) doit nous parvenir courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

- **Solde de subvention** : « mieux vaut tard que jamais » dit l'adage. Entièrement d'accord pour le versement du solde de la subvention des travaux de voirie des 4 Routes à Puyhabillier. Nous récupérons donc 10 000 € du Conseil Général 2 ans après.

- **Protection des chemins de randonnée** : nos 2 parcours, dont la Com Com assure le balisage, l'entretien et la promotion via le topoguide de randonnée intercommunal, font l'objet d'une inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Porté par le Conseil Général, ce P.D.I.P.R. a pour but de protéger et pérenniser les chemins présentant un intérêt particulier mais aussi d'aider financièrement les communes ou communautés de communes pour diverses actions de valorisation. C'est ainsi que des panneaux de départ sont en fabrication et seront installés 1<sup>er</sup> semestre 2009 sur les 31 itinéraires du topoguide (dont les 2 nôtres bien sûr).

- **Plate forme de tri sélectif (bis)** : en accord avec le S.I.R.T.O.M. et le Conseil Général, il est décidé une nouvelle implantation en bordure de la D 60 entre les 4 Routes et le bourg à un endroit moins visible et moins passager. L'entreprise Manoux va s'occuper du terrassement (pour 1435 € TTC) alors qu'un chantier école avec le lycée Pierre Caraminot va réaliser la dalle béton (pour 837 € TTC). Ces travaux vont malheureusement être soumis aux aléas de la météo hivernale et risquent de prendre du retard.

### ➤ **1er TRIMESTRE 2009**

- **Recensement** : comme tous les 5 ans, il se déroule sur notre commune en Janvier et Février avec Pascale Espargilière comme agent recenseur. Il livre des conclusions plutôt satisfaisantes et optimistes avec une augmentation de la population de 11 % et la barre des 80 habitants franchie pour la première fois depuis bien longtemps (81 au final). La répartition sur la commune est la suivante : le bourg (26 habitants), Marcouyeux (30), Puyhabillier (17), les Quatre Routes (5), La Combe (2), Fioux (1), La Ramade (0).

- **Communauté de Communes et S.P.A.N.C.** : le 15 janvier, la mairie du Jardin a le plaisir d'accueillir, pour une réunion publique, les responsables élus de la Com Com ainsi que Sylvaine Tarrade, technicienne chargée du Service Public d'Assainissement non collectif (S.P.A.N.C.). Le fonctionnement, les compétences ainsi que les divers chantiers et projets de la Com Com sont passés en revue par Michel Paillassou, Francis Dubois, Jean-Noël Lanoir, Daniel Bouyges et Jean-François Gonçalves avant que Sylvaine Tarrade intervienne pour présenter le fonctionnement du S.P.A.N.C.. (Pour plus de renseignements sur la Communauté de Communes et le S.P.A.N.C., voir le très complet bulletin d'information 2009 de la Com Com).

- **Voirie communale et dotations** : engagé dans une politique de réduction des dépenses routières, le Conseil Général nous informe d'une refonte des subventions à la voirie communale qui n'est pas à l'avantage des petites communes, loin s'en faut. La somme de 9483 € (très exactement) nous est donc allouée pour nos 8 km de voirie communale jusqu'à la fin de la mandature soit 5 ans. Même transposée en 40 % de subvention (comme précédemment) soit une correspondance de 22500 €, cette somme va inévitablement s'avérer insuffisante pour faire face aux travaux de voirie après un hiver rigoureux qui laisse des traces. La pose d'une nouvelle chaussée en enrobé (plus solide et durable) sur la VC 3 au dessus de Marcouyeux s'avère urgente et va quasiment engloutir le budget voirie disponible pour la mandature. En outre, il nous est impossible de disposer des 9483 € en une seule fois ce qui complique encore la tâche. Nous espérons donc vivement voir aboutir le dossier D.G.E. élaboré avec les services de l'État.

- **Doustre** : ses berges sont débroussaillées en Janvier et Février dans le cadre de la Cellule Opérationnelle Rivière de la Communauté de Communes.

- **Pavillons H.L.M. (bis)** : une bonne nouvelle avec les travaux qui débutent au pas de charge en Février. Toute la partie accès et terrassement est d'abord assurée par l'entreprise Manoux puis l'entreprise Eiffage prend le relais pour les travaux de construction/maçonnerie. Les 2 logements doivent être réceptionnés courant 2<sup>ème</sup> semestre.

- **Travaux sur bâtiment communal (bis)** : une bonne nouvelle là aussi avec une subvention de 25 % accordée par le Conseil Général sur le montant total des travaux prévus soit 2661 € sur 10644 €.

- **Plate forme de tri sélectif (ter)** : retardés par la rigueur de l'hiver, les travaux se terminent enfin et la nouvelle plate-forme située sur la D 60 entre les 4 Routes et le bourg est opérationnelle en Mars. Là aussi, les élus mettent la main à la pâte. Merci à tous de votre patience !



**Quelques images de l'actualité Jardinoise 2008 / 2009**



**Plantation des Mais**



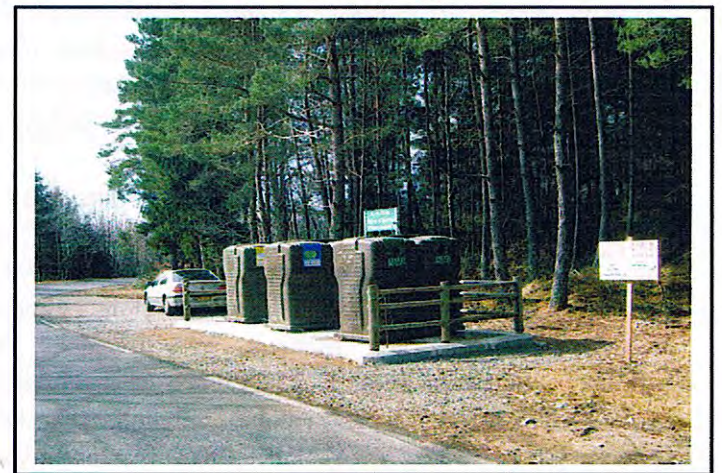
**Plantation des Mais**



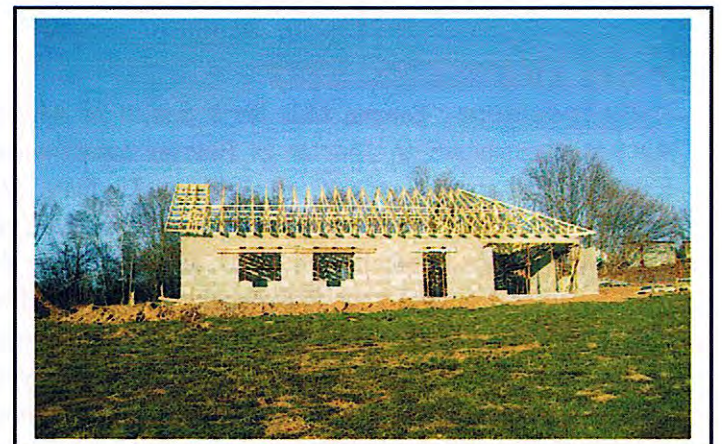
**Entretien des chemins**



**Chasse à l'arc**



**Nouvelle plate-forme de tri sélectif**



**Construction des 2 pavillons H.L.M. (début Mars et fin Mars 2009)**



# BUDGETS PRIMITIFS 2008 (principal et eau)

## I - Budget principal :

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses (en €uros)</b>		<b>Recettes (en €uros)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien, assurances et frais divers) 41 948</li> <li>- Charges de personnel et frais assimilés 14 170</li> <li>- Autres charges de gestion courante (indemnités et cotisations, subventions...) 18 530</li> <li>- Dépenses imprévues 5 400</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produits des services et ventes 173</li> <li>- Impôts locaux et taxes (taux inchangés / 2007) 5 567</li> <li>- Dotations et subventions 29 952</li> <li>- Autres produits de gestion courante (revenus locations) 6 952</li> <li>- Résultat 2007 reporté 37 404</li> </ul>		
<b>TOTAL</b>	<b>80 048</b>	<b>TOTAL</b>	<b>80 048</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses (en €uros)</b>		<b>Recettes (en €uros)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Immobilisations en cours (réserve de financement pour travaux) 64 943</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dotations fonds divers et réserves 1 117</li> <li>- Subventions d'investissement 14 436</li> <li>- Résultat 2007 reporté 49 390</li> </ul>		
<b>TOTAL</b>	<b>64 943</b>	<b>TOTAL</b>	<b>64 943</b>

## II - Distribution de l'eau :

<b>EXPLOITATION</b>			
<b>Dépenses (en €uros)</b>		<b>Recettes (en €uros)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achats et variations de stocks 7 565</li> <li>- Charges financières (intérêts) 769</li> <li>- Dotation aux amortissements et provisions 1 993</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente de l'eau et taxes 6 955</li> <li>- Résultat d'exploitation reporté 3 372</li> </ul>		
<b>TOTAL</b>	<b>10 327</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 327</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses (en €uros)</b>		<b>Recettes (en €uros)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emprunts et dettes assimilées 1 333</li> <li>- Immobilisations en cours (travaux divers) 22 819</li> <li>- Résultat 2007 reporté 1 663</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dotations, fonds divers et réserves 18 187</li> <li>- Subventions d'investissement 5 635</li> <li>- Amortissements immobilisations 1 993</li> </ul>		
<b>TOTAL</b>	<b>25 815</b>	<b>TOTAL</b>	<b>25 815</b>

Dépenses et recettes effectivement réalisées en 2007 d'après compte de résultat :

⇒ Budget Principal : 44 431,52 € (dépenses) et 81 836,18 € (recettes) en Fonctionnement,  
71 743,44 € (dépenses) et 121 134,23 € (recettes) en Investissement

L'exercice 2007 faisant apparaître un excédent de clôture de 86 795,45 €, celui-ci est reporté en 2008 pour 37 404,66 € en fonctionnement et 49 390,79 € en investissement.

⇒ Budget Eau : 5 480,63 € (dépenses) et 8 853,08 € (recettes) en Exploitation,  
5 841,74 € (dépenses) et 4 179,44 € (recettes) en Investissement.

Cet exercice fait apparaître un excédent de clôture de 3 372,45 € en exploitation mais un déficit de 1 662,30 € en investissement. Une subvention de 5 635 € à percevoir en 2008 explique cet état de fait.

Comme vous pouvez le constater, les comptes de la commune demeurent sains et équilibrés malgré les diverses dépenses passées liées à l'entretien du patrimoine communal ou à l'achat de biens d'équipements.



## EN BREF...EN BREF...EN BREF...

- **Nouveaux administrés** : c'est avec grand plaisir que nous avons accueilli 12 nouveaux habitants (adultes et enfants) sur notre commune en 2008 et début 2009. Qu'ils soient propriétaires (à la Ramade) ou locataires (à Puyhabillier et Marcouyeux), bienvenue à eux !
- **Chasse à l'arc** : inédite en Corrèze car précédemment organisée sur seulement 2 autres communes, cette manifestation s'est déroulée le 11 janvier dernier sous la houlette de la société de chasse communale et de Jean-François Gonçalves, archer émérite et passionné.
- **« Pigiste »** : depuis début Novembre, Stéphane Milgram est le nouveau correspondant local du journal la Montagne et se fait un plaisir de prendre la plume pour relater les informations de la commune. Nous vous rappelons que Pascale Espargilière a la même attribution pour La Vie Corrézienne.
- **Randonnée VTT** : le 19 Octobre 2008, la Rando VTT du Transcorrèzien a traversé le Sud de notre commune avec quelque 200 participants. Pour la petite histoire, un membre du Conseil Municipal a même payé de sa personne pour accomplir, non sans efforts, les 49 km du parcours entre le château de Sédières et Soursac.
- **Départ** : de Renée Chassagnard de son village de Fioux pour la Maison de Retraite de Marcillac la Croisille.
- **Quête** : 780 € ont été collectés sur la commune au profit de la ligue contre le cancer.
- **Encombrants** : pour rappel, enlèvement gratuit par le S.I.R.T.O.M. le 3<sup>ème</sup> mardi du mois sur simple demande au 05.55.93.00.93.

*A bientôt,*

*Bien cordialement, votre équipe municipale.*

## UN PEU D'HISTOIRE...

*Au lieu-dit « les Carderies ».*

Dans cette cuvette, où coule le paisible Gagnoux, existait naguère un moulin (daté fin XVIII<sup>ème</sup> début XIX<sup>e</sup> s.). Les paysans du coin y amenaient leur blé pour le transformer en farine qu'ils portaient ensuite au boulanger, 1 kg de farine valant 1 kg de pain. Plus tard, vers les années 20, Monsieur Combe rachète la propriété et monte une entreprise familiale de carderie qui va fonctionner pendant une quinzaine d'années. Le boisement des lieux n'étant pas à l'époque ce qu'il est aujourd'hui, les moutons étaient nombreux paissant dans les prés alentours. Leur laine était alors portée à carder pour ensuite être filée au rouet ou à la quenouille et servir à la fabrication de vêtements.

Vers la fin des années 30, le bâtiment est loué à Monsieur Rigal pour le compte de l'Auvergne Laitière. Le lait était donc collecté en voiture dans les fermes environnantes avant d'être acheminé à Egletons avec âne et « charretou » par Jean Dubois, un pittoresque personnage. Pendant la guerre, la distribution du lait se faisait quelquefois sous la surveillance de soldats allemands et, une caisse de grenades confiée un jour à Jean par les maquisards ne fut heureusement jamais trouvée... Du fromage était également fabriqué à la laiterie.

Plus tard, l'ancienne carderie et laiterie trouve de nouveaux occupants (Mr et Mme Espieussas) avant d'être cédée dans les années 70 à la Fédération Départementale de Pêche qui aménage une pisciculture, le Gagnoux étant de nouveau mis à contribution.

Les propriétaires actuels, Adriana Kuit et Egbert Gieskes, exploitent depuis quelques années des chambres d'hôtes en ce lieu finalement moins anodin qu'il y paraît...

*(Merci à Henri Bosche pour toutes les précisions apportées).*



## ETAT CIVIL 2008

- **Décès** : Marc Bosche (30/03/08), Roger Chassagnard (8/04/08), Jean-Baptiste Murat (4/07/08), Adrien Pélissier (23/07/08).

*Réalisé et imprimé par nos soins*